

donc suivi à Chouaguen, au fort Georges, à Carillon. A ce titre, sa mémoire doit, aux yeux des Canadiens, rester enveloppée dans un rayon de la gloire de son maître.

On dirait que c'est pour conserver cette gloire dans tout son éclat, pour éviter en quelque sorte de la ternir au contact des vainqueurs, que Joseph Barbeau se retire bien loin de Québec, aux extrémités, on peut dire, des habitations françaises, là où rien ne pouvait plus lui rappeler le souvenir douloureux du drame des Plaines d'Abraham.

Si M. Faribault et M. Jacques Viger ont eu l'honneur de commencer ce travail, je dois m'estimer heureux d'avoir pu le compléter. Dieu en soit béni. Du reste, je reconnais volontiers n'avoir été ici que l'Apollo de l'Ecriture.

Si M. Viger revenait sur la terre, il pourrait bien dire. *Ego plantavi, Apollo rigavit; sed Deus incrementum dedit.*

Mgr CYPRIEN TANGUAY

A PROPOS DE FRONTENAC

Dans son bel ouvrage sur le comte de Frontenac (Paris, Armand Colin & cie, éditeurs, 1895), M. Henri Lorin, parlant de la statue de Frontenac sculptée par Hébert, dit que l'artiste a commis une inexactitude en décorant son personnage de la croix de Saint-Louis, parce que Frontenac ne l'a reçue qu'en 1697 (p. 450).

"Ce n'est là, dit un correspondant du *Courrier du Canada*, qu'un de ces anachronismes que se sont permis les plus célèbres artistes." "Que dire, ajoute-t-il, en présence de ce tableau d'un grand peintre qui représente la Madone avec l'Enfant-Jésus tenant entre ses mains un *chapelet*; ou de ces toiles de Velasquez qui montrent les apôtres vêtus en chevaliers du moyen âge?"

Que de fois n'avons-nous pas vu dans notre province des statues qui représentent sainte Anne montrant